

# FORMULAIRE DE DÉROGATION

pour non-participation à l'une des épreuves du  
Championnat VTT Yonne Aube

Non-participation à la manche :

La commission technique départementale

accorde

refuse la dérogation à Monsieur ou Madame :

Pour la raison suivante :

- Obligation professionnelle (joindre un justificatif)
- Obligation familiale importante (mariage, décès : joindre un justificatif)
- Maladie (joindre un certificat médical)
- Arrêt de travail (joindre un certificat d'arrêt)
- Autre (précisez ci-dessous)

Raison :

Le :

Signature du Responsable de la Commission Technique Départementale VTT :

  
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Cette dérogation n'est pas recevable :

- Si le jour où s'est déroulé l'épreuve, le licencié était engagé sur une autre épreuve sportive, quelle qu'elle soit.
- Si le coureur a déjà profité de deux dérogations pour la saison.